

Motion de soutien au RFCL

Déposée par Christine Defraigne et Fabrice Dreze

Lundi 28 février 2011

Considérant que le Royal Football Club Liégeois, qui porte le matricule 4, fut fondé en 1892 ;

Considérant que le stade Oscar Flesch fut inauguré le 28 août 1921 et que le 26 novembre 1994 s'y déroulait le dernier match du RFCL ;

Considérant que ce stade a été condamné en janvier 1995 ;

Considérant que depuis cette date le RFCL est sans stade fixe ;

Considérant que sans stade, il est impossible pour le club d'avoir un véritable projet sportif ;

Considérant par ailleurs que sans stade, il n'y a pas d'objet de séduction capable d'attirer tant les joueurs que les investisseurs potentiels ;

Considérant que le club compte quelque 400 jeunes footballeurs ;

Considérant qu'en juin 2004, le Ministre des Sports de l'époque avait annoncé la construction d'un stade pour le RFCL rue Gilles Magnée à Ans ;

Considérant que le 27 mars 2009, les autorités liégeoises s'engageaient à trouver une solution durable ;

Considérant que le 20 avril 2006, un subside de 1.663.000€ avait été promis par la Région wallonne dans le cadre du financement alternatif pour la construction d'un nouveau stade à Ans ;

Considérant que l'actuel Ministre des Sports de la Communauté française annonçait le 4 mai 2010 que : « Outre les difficultés infrastructurelles de l'équipe première, les équipes de jeunes sont obligées de trouver des infrastructures d'accueil dans diverses installations de la Province », tout en ajoutant que : « Le RFCL doit se trouver une commune prête à l'accueillir et à financer la quote-part non subsidiée. Dans l'état actuel du dossier, je suis d'ailleurs dans l'attente d'une demande formelle de la part du club et d'une commune liégeoise. » ;

Considérant, en outre, que le 1er décembre 2010, ce même Ministre des Sports déclarait que la commune d'Ans lui avait annoncé l'abandon du projet, que, depuis le 2 décembre 2009, plus aucun contact n'avait été pris à ce sujet et qu'il confirmait par ailleurs que le subside de 1.663.000€ n'était plus d'actualité, ce montant étant lié à une double condition, à savoir, une localisation communale précise (Ans) où s'édifierait un projet sportif déterminé (stade de football) ;

Considérant l'intérêt réel pour la Région de maintenir en vie un de ses plus anciens clubs de football ;

Considérant qu'au moment où la Ville fait acte de candidature pour le Centre de formation pour sportifs de haut niveau, il serait opportun de donner une impulsion déterminante à ce dossier tout aussi important pour le sport à Liège ;

Considérant que la direction du club a tenu à faire savoir, suite à une réunion le 25 janvier 2011, que « le plan d'apurement des dettes du passé est scrupuleusement respecté depuis plus d'un an et qu'il continuera à l'être » ;

Considérant qu'en mai 2009, les supporters se sont rendus au CPAS de Liège pour se déclarer SSF (sans stade fixe) ;

Considérant que la motivation des supporters reste intacte malgré de multiples désillusions ;

Le Conseil communal de la Ville de Liège décide :

- À l'unanimité de réaffirmer son soutien total au RFCL ;
- De soutenir le club dans sa recherche de sponsors et d'investisseurs sérieux ;
- De demander au Gouvernement wallon d'aider le club et les supporters dans leurs démarches afin que le RFCL possède un stade le plus rapidement possible.

Christine Defraigne
Fabrice Dreze

Conseillers communaux MR.